



## COMMUNIQUÉ DE CLOTURE

### **7 institutions et instances de la bonne gouvernance et de la démocratie participative clôturent leur participation au SIEL 2024**

#### **Un pavillon commun et un bilan riche**

*Rabat, mardi 21.5.2024* - Le Conseil économique, social et environnemental (CESE), l'Institut du Médiateur du Royaume (IMR), le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), le Conseil de la concurrence (CC), l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC), et la Commission nationale de contrôle de protection des données à caractère personnel (CNDP) ont clôturé, le dimanche 19 mai 2024, leur participation à la 29<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL) de Rabat avec un bilan riche et positif.

Le pavillon commun a abrité 59 rencontres et activités et a présenté une centaine de publications des 7 institutions dans les langues arabe, amazighe, français, anglais, espagnol et en langue des signes et en braille sur le stand de l'Institut du Médiateur notamment. Plus de 2600 élèves, étudiants, chercheurs, journalistes, fonctionnaires des administrations et établissements publics et des collectivités territoriales, acteurs de la société civile et grand public ont pris part aux activités proposées et ont interagi avec les 105 intervenants invités en provenance du Maroc et de 9 pays.

La participation de l'INPPLC a constitué une nouvelle occasion pour promouvoir les valeurs de probité auprès de différents publics et mettre en exergue les avancées réalisées en termes de connaissance objective du phénomène de la corruption, ainsi que les enjeux et les perspectives de la transition vers une nouvelle ère en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Cette présence a permis de mettre la lumière sur les missions constitutionnelles de l'Instance, le référentiel stratégique qui encadre son action, ainsi que l'écosystème institutionnel en lien. Aussi, et dans le cadre du renforcement de son interaction avec les citoyens et de la convergence et de la complémentarité institutionnelle avec les autres acteurs, l'Instance a annoncé le lancement de son nouveau portail institutionnel, du Portail National de l'Intégrité et de la plateforme numérique de réception des dénonciations des actes de corruption.

Pour sa part, le CESE a axé sa participation à cette édition sur l'échange et l'interaction avec les visiteur(se)s du Salon autour de ses missions, activités et travaux. Sur son stand, le CESE avait exposé ses avis et rapports et organisé des rencontres qui ont porté sur « la limitation de la propagation des fake news », animée par le Président du Conseil, « le développement de l'économie bleue » et « la promotion de la lecture », animées par ses membres.

L'IMR, ~~présente sur le thème~~ "l'Institut du Médiateur du Royaume, un livre ouvert sur le dialogue", a proposé un programme de communication riche, comprenant une série de rencontres interactives autour de ses rôles constitutionnels, ses missions, ses services et les résultats de ses rapports annuels. Les séminaires scientifiques organisés, ont mis en lumière les rôles de l'Institut, notamment en ce qui concerne la médiation institutionnelle dans le cadre du nouveau management public et la



contribution de l'Institution à l'évaluation des politiques publiques, ses pouvoirs et ses interventions en matière de gouvernance et de régulation des services publics, l'application de la règle de droit et l'application des principes de justice et d'équité. Aussi, des cadres ont été mobilisés tout au long de cette période pour accueillir et orienter les visiteurs souhaitant déposer des plaintes auprès de l'Institution, auprès des représentations les plus proches de leur lieu de résidence, via les services électroniques ou l'application mobile e-WASSIT.

La programmation du CCME sur le thème « Ecrire le Maroc ; raconter le monde » révèle la grande diversité et la vitalité de la productions littéraires et intellectuelles de Marocain.e.s du monde qui s'expriment et écrivent dans les différentes langues du monde. Du roman au cinéma en passant par le théâtre, les débats et les échanges ont soulevé des questionnements sociétaux d'actualité au Maroc et dans les pays de résidence, notamment sur le racisme, les discriminations, le rejet de l'autre, les politiques migratoires... Ils ont éclairé sur les défis à relever et témoignent de l'apport et de l'implication de ces talents de tous bords, artistes, romanciers, chercheurs, journalistes, acteurs associatifs à la construction d'un monde meilleur.

Le stand mis en place par la HACA a connu d'intenses activités et a permis de favoriser un dialogue constructif avec les visiteurs. Le programme proposé par l'institution a axé ses activités sur deux thématiques majeures : la vulgarisation et l'illustration des finalités de la régulation indépendante des médias, ainsi que la sensibilisation à l'usage des médias audiovisuels et numériques. Tout au long des dix jours qu'a duré le SIEL, les cadres de la HACA ont animé douze présentations et ateliers interactifs et encadré les différentes activités du stand, par le biais de bornes interactives et en organisant, à l'attention des visiteurs, notamment les scolaires et le jeune public, plusieurs séances d'information et de vulgarisation orientées principalement sur les attributions de l'instance en matière de protection du jeune public, de promotion du droit à l'information, d'obligations de respect des principes de droits humains par les éditeurs de services de radio et de télévision nationaux.

La participation du Conseil de la concurrence au SIEL 2024 s'inscrit dans le cadre de son ouverture sur son environnement et de ses efforts de sensibilisation à l'importance des principes de concurrence libre et loyale. Cette présence a été une occasion d'interagir avec le public, les spécialistes et les chercheurs sur les questions liées à la concurrence, et de présenter les attributions, l'organisation, les activités et les réalisations marquantes du Conseil. En plus de la présentation des avis et rapports annuels, le stand du Conseil a permis de répondre aux questions des visiteurs et d'apporter des éclaircissements sur son action en matière de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles ; de contrôle des opérations de concentration économique ; ainsi que sur les saisines, les saisines d'office et ses activités consultatives.

Enfin, la présence de la CNDP (Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à caractère Personnel) a été une occasion pour présenter les missions et valeurs de la CNDP au grand public. Des citoyens de différentes tranches d'âge provenant de différentes régions du Royaume ont visité son stand, leur permettant ainsi de poser les questions nécessaires pour connaître d'avantage l'institution, les droits garantis par la loi n° 09-08 aux personnes concernées et les obligations afférentes aux responsables de traitement en vertu de ladite loi. Pareillement, le programme « DATA-TIKA » a été mis en avant, démontrant ainsi l'engagement de la CNDP pour l'accompagnement à la mise en conformité des institutions publiques, des entreprises, des associations et ONG et de leurs



écosystèmes en matière de protection des données à caractère personnel. En parallèle, la CNDP a mis en place un programme diversifié et riche autour des sujets de la protection des données à caractère personnel et de la vie privée, comprenant des conférences organisées au profit des citoyennes et citoyens et des ateliers interactifs ciblant les enfants/adolescents.

Pour rappel, à travers leur présence conjointe sur le même pavillon, les sept instances susmentionnées ont souhaité renforcer leur visibilité, promouvoir la culture de la citoyenneté et favoriser un dialogue avec le public. En effet, cette initiative, qui s'inscrit dans une perspective de cohérence et de complémentarité des domaines de compétence des différentes institutions et instances, a permis au public du Salon de prendre connaissance des rôles et missions qui leur sont dévolues et de se familiariser avec leurs modes de fonctionnement et le bilan de leurs activités.

#### Contact :

- Conseil économique, social et environnemental (CESE) : Souhair Lemrahi, Directrice de la communication / +212 6 66 14 44 62 / [s.lemrahi@cese.ma](mailto:s.lemrahi@cese.ma)
- Institution du Médiateur du Royaume du Maroc (IMR) : Houda Ait Zidane, Chef de l'unité de la Promotion de la Communication, de la Traduction, de la Formation et des Publications / +212 6 61 63 91 37 / [haitzidane@mediateur.ma](mailto:haitzidane@mediateur.ma)
- Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC) : Abderrafi Issami, Conseiller de M. le Président / +212 6 61 12 99 36 / [a.issami@inpplc.ma](mailto:a.issami@inpplc.ma)
- Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) : Majda Saber, Chargée de communication / +212 6 29 59 62 41 / [saber@haca.ma](mailto:saber@haca.ma)
- Conseil de la concurrence (CC) : Fahd Assila, Chargé d'études / +212 6 67 79 91 96 / [f.assila@conseil-concurrence.ma](mailto:f.assila@conseil-concurrence.ma)
- Commission nationale de contrôle de protection des données à caractère personnel (CNDP) : Souha El Allam, Chargée de communication / +212 6 73 39 34 27 / [souha.elallam@cndp.ma](mailto:souha.elallam@cndp.ma)
- Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) : Hanane Mazili, Chargée de mission / +212 6 69 01 65 02 / [hanane.mazili@ccme.org.ma](mailto:hanane.mazili@ccme.org.ma)